

# Procès-Verbal du Comité de programmation du 24 Février 2021

COLLEGES	COMPOSITION PERMANENTE DU CP			PRESENTS		ABSENTS	EXC
	TOTAL	TITULAIRES	SUPPLEANTS	T	S	A	E
<b>PUBLICS</b>	<b>22</b>	<b>11</b>	<b>11</b>	<b>5</b>		<b>6</b>	<b>11</b>
<b>PRIVES</b>	<b>26</b>	<b>13</b>	<b>13</b>	<b>9</b>		<b>4</b>	<b>3</b>
<b>TOTAL</b>	<b>48</b>	<b>24</b>	<b>24</b>	<b>14</b>		<b>10</b>	<b>14</b>

T /S	NOM PRENOM	P/A/E	T /S	NOM PRENOM	P/A/E
<b>COLLEGE PUBLIC</b>			<b>COLLEGE PRIVE</b>		
<b>T</b>	<b>WIRTH Thierry</b>	<b>P</b>	<b>T</b>	<b>MAIRAL Jean-Claude</b>	<b>E</b>
<b>S</b>	<b>CUISSET Elisabeth</b>		<b>S</b>	<b>SICARD Eric</b>	<b>P</b>
<b>T</b>	<b>MORIER MIZOULE Sandrine</b>	<b>E</b>	<b>T</b>	<b>DUBOISSET Didier</b>	<b>P</b>
<b>S</b>	<b>BONNET Pierre</b>		<b>S</b>	<b>VERRIER Michel</b>	<b>E</b>
<b>T</b>	<b>LAPLANCHE Gérard</b>	<b>P</b>	<b>T</b>	<b>JACQUES Marie Agnès</b>	<b>P</b>
<b>S</b>	<b>POUZADOUX Véronique</b>	<b>E</b>	<b>S</b>	<b>DE WYS Monique</b>	<b>E</b>
<b>T</b>	<b>GILBERT Jacques</b>	<b>E</b>	<b>T</b>	<b>DA CONCAICAO Alain</b>	<b>P</b>
<b>S</b>	<b>SEGUIN Noelle</b>		<b>S</b>	<b>PINARD-LEGRY Bruno</b>	<b>E</b>
<b>T</b>	<b>REBOUL Daniel</b>	<b>P</b>	<b>T</b>	<b>DUBUSSET Fabrice</b>	<b>E</b>
<b>S</b>	<b>DESCHAMPS Martine</b>		<b>S</b>	<b>DUMON Albert</b>	
<b>T</b>	<b>De CHABANNES Jacques</b>	<b>E</b>	<b>T</b>	<b>RABY Claude</b>	<b>P</b>
<b>S</b>	<b>QUATRESOUS Martine</b>	<b>E</b>	<b>S</b>	<b>RIDJALI Fayed</b>	
<b>T</b>	<b>CARRIAS Marc</b>	<b>P</b>	<b>T</b>	<b>BOURDIER Geoffrey</b>	<b>E</b>
<b>S</b>	<b>MOREL Matéo</b>		<b>S</b>	<b>ESTEVE Marc</b>	<b>E</b>
<b>T</b>	<b>BEAUBAIS Denis</b>	<b>E</b>	<b>T</b>		
<b>S</b>	<b>BARDIN Stéphane</b>	<b>E</b>	<b>S</b>	<b>SAC David</b>	<b>E</b>
<b>T</b>	<b>BILLEBAUD Brigitte</b>	<b>E</b>	<b>T</b>	<b>VERNEZY Jean-Yves</b>	<b>P</b>
<b>S</b>	<b>DESPAX David</b>		<b>S</b>	<b>FIDAN André</b>	<b>E</b>
<b>T</b>	<b>BERRAT GILLES</b>	<b>E</b>	<b>T</b>	<b>PRULHIERE Frédéric</b>	<b>P</b>
<b>S</b>	<b>MARTINET-SCHIRCH Christelle</b>	<b>E</b>	<b>S</b>	<b>MOMMESSIN Joseph</b>	<b>E</b>
<b>T</b>	<b>VERNISSE Alain</b>	<b>P</b>	<b>T</b>	<b>PAULET Eric</b>	<b>P</b>
<b>S</b>	<b>PARRET BONMARTIN Aude</b>	<b>E</b>	<b>S</b>	<b>BLANQUART Pascale</b>	<b>E</b>
			<b>T</b>	<b>LOUVETON Christiane</b>	<b>P</b>
			<b>S</b>	<b>DEVOUCOUX Bernard</b>	<b>E</b>
			<b>T</b>	<b>Aurelie JACQUET</b>	<b>P</b>
			<b>S</b>	<b>Philippe BESSEY</b>	<b>E</b>

Nom prénom	organismes	P/A/E
<b>Anne ROUSSAT</b>	Conseil départemental Allier	<b>E</b>
<b>Nicolas MOUSSERIN</b>	Conseil départemental Allier	<b>P</b>
<b>Marie-Annick DAVERDIN</b>	Conseil Départemental Puy de Dôme	<b>E</b>
<b>Amélie VAUFREY</b>	Conseil régional Auvergne-Rhône Alpes	<b>P</b>
<b>Michel CLAIRET</b>	Conseil régional Auvergne-Rhône Alpes	<b>E</b>
<b>Stéphane ZAPATA</b>	Leader PAYS VICHY AUVERGNE	<b>P</b>
<b>Florentin GEORGESCU</b>	Leader PAYS VICHY AUVERGNE	<b>P</b>



---

## 1. Préalable

Le Président informe les membres présents qu'en raison de la COVID 19, la réunion a été avancée.

Rappel de l'ordre de jour:

- Validation du dernier compte-rendu
- Information de la Région Aura sur le dispositif Leader
- Examen des dossiers de l'AAP éco Leader
- Demande d'enveloppe complémentaire

## 2. Approbation du dernier compte-rendu de la consultation écrite du 12 décembre 2020

Le dernier compte-rendu a été transmis à l'ensemble des membres du comité joint à l'invitation.

Une modification est apportée sur la présence d'un membre. En l'absence d'autres corrections, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

## 3. Point d'actualité Leader

Mme Vaufrey de la région Aura référente Leader de notre GAL, apporte des informations sur le dispositif Leader à venir.

Tous les territoires leader sont en phase de transition. Le programme va se poursuivre sur deux années. Avant le 15 mars, chacun des territoires va demander une enveloppe complémentaire : les 13 GAL auvergnats devraient obtenir aux alentours 1 M€. Le montant sera décidé fin mars. Pour la nouvelle candidature Leader, il sera nécessaire d'élaborer une nouvelle stratégie leader d'ici la fin d'année pour être opérationnel en début d'année 2023.

Le montant qui sera alloué sera beaucoup plus faible que l'enveloppe actuelle de 5M€ en raison du retrait dans le calcul des ICHN (indemnité compensatoire de handicaps naturels) qui sont repris au niveau national. Cela fait diminuer le montant FEADER global obtenu. Le montant Leader étant fixé sur les 5% du montant FEADER devrait donc mécaniquement diminuer.

Par ailleurs, le nombre de territoires Leader en région Aura devrait être réduit. Il est actuellement de 43 territoires Leader (13 ex Auvergne et 30 en ex Rhône Alpes).

## 4. Examen des dossiers

### a) Ebike Sioule à EBREUIL :

Le projet E bike Sioule a été pensé de façon à ce que les locaux et les touristes puissent découvrir le Pays Vichy-Auvergne avec des VTT à assistance électrique pour tous publics dans un environnement calme et en protégeant l'éco-système. En partenariat avec le camping d'Ebreuil, le local sera situé sur l'aire des campings cars et des vélos seront mis à disposition à la demi-journée, journée ou semaine au camping.

Des parcours pour différents publics autant débutants que confirmés seront proposés.

Dans un premier temps, le projet sera localisé à Ebreuil avec l'idée de l'étendre aux campings alentours, gîtes avec une création d'emploi saisonnier à moyen terme.

Ce type d'activité est en hausse car il correspond à la demande de la clientèle. Le lien fort avec le camping d'Ebreuil sera un atout non négligeable.

**Coût total du projet : 24 247.21 € HT**

**FEADER sollicité : 7 759.11 €**

**FEADER obtenu : 7 759.10 €**

**La note de sélection attribuée au projet est de 13.**

**La Région a validé l'instruction réglementaire.**

**Les membres du comité de programmation donnent un avis favorable à l'unanimité.**

**b) CAMPING DES NIERES à Ebreuil : Création d'une aire de Stationnement de camping-cars**

Ce projet vise à favoriser l'accueil des vacanciers adeptes des pratiques d'itinérance qui sont à la recherche de haltes de pleine nature. Situé dans une zone naturelle des gorges de la Sioule à proximité du plan d'eau d'Ebreuil, il a vocation à s'adresser à des usagers à la recherche d'une nature authentique éloignée des parkings et asphaltes habituels. L'aménagement prendra en compte cette dimension environnementale. La création de cette aire de service pour camping-cars dans un secteur de nature protégée mais offrant des atouts touristiques et des services avec les commerces répond à cette demande nouvelle.

Le projet se veut structurant et rentre dans le cadre de la stratégie Leader de valorisation des atouts paysagers du territoire, pays d'étangs et de lacs, et de développement d'une offre récréative pluri saisonnière et dans le cadre de la charte des petites cités de caractère dont Ebreuil fait partie valorisant un territoire singulier, remarquable par ses patrimoines naturels, paysagers et culturels, leur diversité et leur qualité.

Ce lieu permettra de favoriser la mobilité des vacanciers, en leur offrant la possibilité de découvrir les paysages de notre région et son patrimoine remarquable. La durée de leur séjour n'en sera que plus longue ce qui ne manquera pas d'avoir des conséquences économiques positives pour les acteurs du territoire. Le nombre de camping caristes est estimé à 3500 par an. Il convient de souligner que les investissements réalisés le seront par des entreprises installées à moins de 50 km du camping.

**Coût total du projet : 52 231,99 € HT**

**FEADER sollicité : 16 714,224 €**

**FEADER obtenu : 16 714.23 €**

**La note de sélection attribuée au projet est de 13.**

**La Région a validé l'instruction réglementaire.**

Les membres du comité de programmation donnent un avis favorable à l'unanimité.

**c) EARL HIPPOS à EBREUIL : Développement en milieu rural de la structure équestre**

L'objectif principal de l'aménagement des bâtiments d'accueil de la structure est, d'accueillir une clientèle de proximité et urbaine, conforter l'activité, d'optimiser les locaux. Il permettra aux membres du club de bénéficier d'un lieu agréable favorisant la convivialité et offrir un lieu de restauration abrité et sécurisé lors d'accueil d'enfants de centres de loisirs et lors d'organisation de soirées thématiques. Les concours équestres seront renforcés en offrant un accueil de qualité mettant à disposition un lieu abrité, chauffé, aménagé, ouvrant sur le paddock et la carrière permettant de suivre les compétitions dans de bonnes conditions. Les membres du jury pourront juger les épreuves dans un lieu confortable et rendra le club plus attractif d'une manière générale.

Le contrat d'apprentissage sera converti en CDI. Les conditions de pratique équestres en milieu rural seront confortées face à un développement de structures importantes et très modernes et attirantes en périphérie des centres urbains. Ce projet renforcera par conséquent l'économie locale.

La clientèle locale provient d'un secteur de 30 km autour du site. Le nombre d'adhérents est de 120. Le nombre de cavaliers/accompagnants est jusqu'à 1000 par jour. Pour les concours de National qui durent trois jours le nombre de cavaliers est de 250 par jour.

**Coût total du projet : 12 635.35 € HT**

**FEADER sollicité : 4 043.31 €**

**FEADER obtenu : 4 043.31 €**

**La note de sélection attribuée au projet est de 12.**



**La Région a validé l'instruction réglementaire.**

Les membres du comité de programmation donnent un avis favorable à l'unanimité.

- d) **SARL Un vélo à la campagne LOUROUX DE BOUBLE : Développer l'itinérance touristique à vélo et valoriser les plus beaux sites par des balades thématiques à vélo (œnotourisme, patrimoine bâti, sites remarquables).**

Double constat : Le Val de Sioule, reconnu territoire d'excellence pleine nature est parsemé de sites de grande qualité (Vignoble de St Pourçain, Eglises peintes, espaces naturels sensibles) et les collectivités ont mis en place des outils pour développer le vélo (GTMC, circuits cyclotourisme).

Double objectif : pouvoir organiser des sorties guidées et commentées au cœur de ces sites et développer l'itinérance vélo avec point de départ et d'arrivée différents. Pour cela, il faut avoir la capacité de transporter une flotte de vélos et de paramétrer des parcours sur GPS. Cette action nécessitera du temps de communication et de promotion avec la mise en réseau de nombreux acteurs locaux (vignerons, offices de tourisme, amis du patrimoine, hébergeurs, restaurateurs). Ce projet permet d'aller chercher d'autres types de clientèle avides de patrimoine, de gastronomie. Ce sera le rôle du chargé de mission qui sera recruté de développer les actions de communication, de nouveaux partenariats...

**Coût total du projet : 11 129.47 € HT**

**FEADER sollicité : 3 766.21 €**

**FEADER obtenu : 3 766.20 €**

**La note de sélection attribuée au projet est de 13.**

**La Région a validé l'instruction réglementaire.**

Les membres du comité de programmation donnent un avis favorable à l'unanimité.

- e) **Natural Wake Park : Développement de la base de loisirs de Villemouze à Paray sous Briailles**

Après sept années d'existence, le Natural Wake Park porté par ces cinq associés, souhaite cette année se développer en élargissant ses activités. Le but étant, de rendre le site accessible à un plus grand nombre de personnes et devenir encore plus familial. Le projet porte sur la mise en place d'un petit télésiège et d'une structure gonflable pour ouvrir à une clientèle plus jeune et "moins sportive". Le projet permettra d'aménager la zone et d'entretenir et de mettre en valeur cette partie du plan d'eau, actuellement en friche.

Enfin, avec la mise en place de ce projet, jusqu'à 3 personnes supplémentaires pourront être embauchées sur l'été.

Ce qui est recherché c'est de renforcer la clientèle familiale. La clientèle en recherche d'accessibilité est déjà traitée avec des services dédiés.

**Coût total du projet : 92 425.28 € HT**

**FEADER sollicité : 20 000 €**

**FEADER obtenu : 20 000 €**

**La note de sélection attribuée au projet est de 14.**

**La Région a validé l'instruction réglementaire.**

Les membres du comité de programmation donnent un avis favorable à l'unanimité et saluent le travail réalisé.

- f) **Etiquillier à ETROUSSAT : Investissement dans une machine numérique**

Le parc de machines de l'imprimerie située à Etroussat, est vieillissant et ne répond plus pleinement aux attentes du marché (réactivité, prix...), l'apport du numérique évite des frais annexes pour le client, raccourcit les délais de production et améliore le rendu de l'étiquette. Cet achat permettra d'accéder à la numérisation de l'impression et donnera une grande flexibilité dans le travail. Etiquallier pourra répondre favorablement à certains types de demandes sur lesquelles actuellement les machines ne permettent pas d'être placées. Cet investissement permettra de maintenir l'entreprise au sein d'un milieu rural où elle est installée depuis 1991. Dernièrement l'acquisition d'un nouveau local passant de 60m<sup>2</sup> à 300 m<sup>2</sup> a été réalisée. Ce nouveau bâtiment amorce une nouvelle orientation qui vise à augmenter le parc machines et du coup préparer à moyen terme une voire plusieurs embauches. Il est évident que l'impact du numérique aura pour conséquent augmenter la croissance et le chiffre d'affaire. Cet investissement est vital pour la pérennité de l'entreprise.

La clientèle est d'abord locale sur l'agro-alimentaire, les petits producteurs locaux, les brasseurs de l'Allier. Le projet permettra d'augmenter la productivité d'aller chercher de nouvelles clientèles.

**Coût total du projet : 101 870 € HT**

**FEADER sollicité : 20 000 €**

**FEADER obtenu : 20 000 €**

**La note de sélection attribuée au projet est de 12.**

Les membres du comité de programmation donnent un avis favorable à l'unanimité.

- g) **SARL Paysans de Jardin à Saint Loup** : Fabrication de poulaillers et potagers pratiques, esthétiques et robustes pour changer le monde à la maison.

Dans une période où l'avenir n'a jamais été aussi incertain, pouvoir se nourrir avec des légumes et des œufs produits soi-même, dans son jardin, prend tout son sens. En France, il y aurait 17 millions de personnes qui pratiqueraient le jardinage dont 40% environ aurait un coin potager. On peut donc considérer que la cible porte sur 5 à 6 millions de Français soit 8% de la population. Pour ce qui est des poules, 10% des français produiraient ses propres œufs chez eux. Il y a donc une forte appétence pour les produits faits soi-même ou achetés en circuit -court, et qui s'est encore accélérée depuis le confinement lié à la COVID-19. Les poulaillers et les potagers seront vendus sur internet et le nom des producteurs de plants de légumes indépendant les plus proches (qui ont adhéré au projet) sera proposé lors de la commande, et ce, grâce à un partenariat fort sur tout le territoire. Cela permettra de favoriser les circuits courts et les produits de qualité contrôlés. Une gamme de plusieurs tailles de poulailler et potager a été définie et sont entièrement conçus, fabriqués par nos soins. Les fournisseurs locaux notamment pour le bois, sont privilégiés. Le début de l'activité aura lieu mi-mars 2021.

La structure est accompagnée par l'incubateur de la fondation Landestini, portée par Fanny AGOSTINI et M LANDES. Les productions réalisées sont bio-sourcées pour le bois.

**Coût total du projet : 20 407.91 € HT**

**FEADER sollicité : 6 530.53 €**

**FEADER obtenu : 6 530.52 €**

**La note de sélection attribuée au projet est de 13.**

**La Région a validé l'instruction réglementaire.**

Les membres du comité de programmation donnent un avis favorable à l'unanimité.

- h) **Mme Aurélie MARTINELLI à BUSSIERES ET PRUNS : Création d'un bistrot de village avec de nombreux services**

Réouverture d'un ancien bistrot de village fermé il y a plusieurs années.

Services proposés : française des jeux ; tabac de dépannage ; dépôt de pain ; journal du dimanche ; sandwicherie ; épicerie ; goûters et goûters d'anniversaire pour les enfants ; soirées

animées et événements ; retranscription des événements sportifs ; soirée fille ; club de belote ; vente des cartes de chasse

La commune compte moins de 550 habitants et le projet viendra redynamiser le bourg.

**Coût total du projet : 31 652,74 € HT**

**FEADER sollicité : 10 128.88 €**

**FEADER obtenu : 10 128.87 €**

**La note de sélection attribuée au projet est de 14.**

**La Région a validé l'instruction réglementaire.**

Les membres du comité de programmation donnent un avis favorable à l'unanimité.

**i) Mme Agnès LAQUENAIRE à MARINGUES : Installation dans un nouvel atelier et acquisition de matériels professionnels**

Depuis 1996, Mme LANQUENAIRE travaille dans restauration de sièges anciens et contemporains, la confection de rideaux, stores, coussins, tête de lit et conseil en décoration.

La vente et la confection de tissus d'éditeurs haut de gamme (Hermès, Pierre Frey, Manuel Canovas, Braquenié, Casamance, etc.) complète les prestations offertes.

Pendant 20 ans, elle a suivi des formations régulières en tapisserie et décoration d'intérieur (professeurs de l'école Boule). En 2017, elle intègre une matière noble dans l'activité : le cuir. Elle débute une formation en maroquinerie de luxe pour acquérir les meilleures techniques de couture dans le haut de gamme. En 2019, à l'issue de cette formation, elle crée une ligne de produit alliant cuir et tissu haut de gamme. Elle vend ses créations en magasin, en exposition et par le biais des réseaux sociaux. Suite au succès de la gamme, elle souhaite se développer.

En 2020, elle met en place un futur réseau commercial en collaboration avec une commerciale expérimentée. Des points de ventes réputés sont ciblé en région Auvergne-Rhône-Alpes et PACA pour la commercialisation des produits.

En 2021, elle change de local pour un atelier plus grand et plus fonctionnel et investit dans du matériel professionnel (une refendeuse = machine à lame permettant de désépaissir le cuir de manière à le travailler plus facilement et l'alléger ; une presse = machine permettant d'utiliser des emportées pièces pour découper le cuir.

Le projet permettra d'embaucher la stagiaire qui est en formation. Les cuirs utilisés sont ceux issus du recyclage des cuirs de luxe de la région. L'atelier de production est distinct des parties d'habitation privée.

**Coût total du projet : 59 284.20 € HT**

**FEADER sollicité : 18 970.94 €**

**FEADER obtenu : 18 970.94 €**

**La note de sélection attribuée au projet est de 12.**

**La Région a validé l'instruction réglementaire**

Les membres du comité de programmation donnent un avis favorable à la majorité et deux abstentions.

**j) SASU LUDO à MARINGUES : Développement de l'activité carrosserie**

Monsieur Quilleret présente son projet de création d'une carrosserie. Il a la volonté d'investir sur un équipement matériel performant afin de redévelopper l'activité carrosserie à la suite de l'incendie qui a détruit les anciens locaux du 9 octobre 2019. Cela permettra de s'équiper en matériel performant afin de pouvoir reprendre l'activité carrosserie et de la développer.

L'objectif à terme est de réaliser la « première carrosserie verte ». L'apprenti et à court-terme un autre salarié seront recrutés.

**Coût total du projet : 64 488.30 € HT**

**FEADER sollicité : 20 000 €**

**FEADER obtenu : 20 000 €**

**La note de sélection attribuée au projet est de 12.**

**La Région a validé l'instruction réglementaire**

Les membres du comité de programmation donnent un avis favorable à l'unanimité.

**k) Limagne Légumes : Relocalisation activité vente de légumes saisonniers et régionaux à MARINGUES**

Monsieur Faure avait précédemment son activité à Entraigues (63) avec son beau-frère dans un même local pour les deux activités.

Description de l'activité : vente de légumes, fruits de saison + fromages aux restaurateurs de la région ; vente de colis légumes de saison dans les entreprises et organismes de la région

Vente directe de légumes de saison aux particuliers.

Plus de 100 restaurants sont achalandés par l'entreprise et les colis de légumes sont livrés sur Riom-Clermont-Vichy. À la suite du covid, une chute de clientèle des restaurateurs est apparue d'où la nécessité de développer les circuits courts et la vente directe.

**Coût total du projet : 15 629.43 € HT**

**FEADER sollicité : 5 001.42 €**

**FEADER obtenu : 5 001.40 €**

**La note de sélection attribuée au projet est de 12.**

**La Région a validé l'instruction réglementaire**

Les membres du comité de programmation donnent un avis favorable à l'unanimité.

**l) LA CAVE DE CLEMENTINE Mme COULON à MARINGUES : Création d'un espace de dégustation**

Réhabilitation de l'étage. Aménagement avec bureau et salle de dégustation.

Cela fait 10 années d'existence. Des formations seront proposées avec des traiteurs et des restaurateurs étoilés. Un salarié sera recruté. Actuellement il y a trois salariés et un apprenti. Plus de 1000 colis sont envoyés par semaine. Le chiffre d'affaire passera de 3.5 à 5Me en 2021.

**Coût total du projet : 82 721.00 € HT**

**FEADER sollicité : 20 000 €**

**FEADER obtenu : 20 000 €**

**La note de sélection attribuée au projet est de 12.**

**La Région a validé l'instruction réglementaire**

Les membres du comité de programmation donnent un avis favorable à l'unanimité.

**Dossiers à figer après avoir reçus l'instruction réglementaire de la Région**

**m) Association Maison Albert Londres : création d'un espace d'exposition dans la Maison natale d'Albert Londres**

Travaux de restauration du rez-de-chaussée de la Maison Albert Londres, (vitrines à l'identique style XIXème, reconstruction du plancher, enduit des murs) Présentation d'une exposition permanente en 2021 et des temporaires au cours de l'année en complément afin d'attirer de nouveaux publics (installation éclairage, matériels d'exposition, de matériels audio). L'espace aménagé sera accessible aux PMR. Une communication sera organisée sur l'évènement pour attirer un public régional, en lien avec les offices de tourisme du Pays, les centres culturels. Accueil du public par les bénévoles tous les jours de 15 h à 19 h pendant la saison estivale, créant une synergie avec le Musée de l'Opéra et le Musée des AAA. La capacité de la salle permettra d'accueillir des groupes et s'inscrire dans les circuits de découvertes de Vichy et du

territoire. Des animations auront lieu tout au long de l'année pour les jeunes du Pays avec des ateliers de découvertes à l'éducation aux médias.

**Coût total du projet : 90 156.01 € HT**

**FEADER sollicité : 57 475.19 €**

**FEADER obtenu :**

**La note de sélection attribuée au projet est de 12.**

Les membres du comité de programmation donnent un avis favorable à l'unanimité.

n) **Mme Marion Fontaine : Création et développement d'un salon de coiffure mixte à Le Donjon et amélioration du local commercial**

Création d'une activité de coiffure dans un local commercial situé sur la commune de Le Donjon. Ce local était loué depuis une dizaine d'années par une coiffeuse ayant cessé son activité le 31/03/2020 pour des raisons familiales.

Ce projet d'installation nécessite :

- la modernisation du local commercial, notamment avec la mise en place d'un éclairage agréable et permettant d'importantes économies d'énergie
- l'acquisition de deux bacs à shampoing massant innovants : massage par air et non par rouleaux assurant un confort optimal et une ergonomie à la fois pour le client et le professionnel
- achat de matériaux spécialisés
- acquisition d'un logiciel de caisse

**Coût total du projet : 11 122.95 € HT**

**FEADER sollicité : 3 556 €**

**La note de sélection attribuée au projet est de 12.**

Les membres du comité de programmation donnent un avis favorable à l'unanimité.

**Abandon d'un dossier Leader : Mme Epinard**

Le Directeur informe les membres du Comité de programmation, qu'un dossier qui a reçu un avis de principe favorable Mme Epinard au Donjon lors du comité du 12 décembre est retiré à la suite de la décision du porteur de projet.

**5. Demande d'enveloppe complémentaire**

Pour assurer la transition entre les deux programmes Leader sur la période 2021 et 2022, la Région propose aux territoires volontaires une enveloppe complémentaire. Suite au recensement des dossiers fait par l'équipe technique Leader, il s'avère qu'il serait nécessaire de solliciter une enveloppe complémentaire de **3 041 798,02 €**.

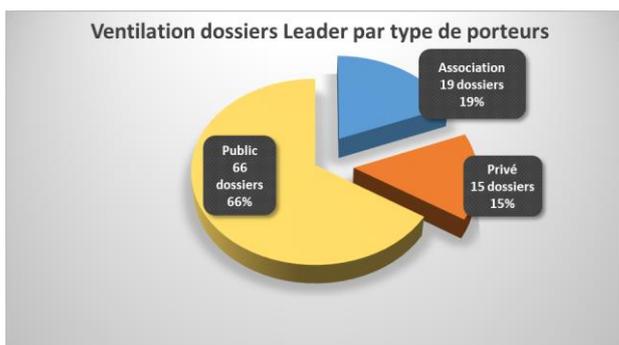
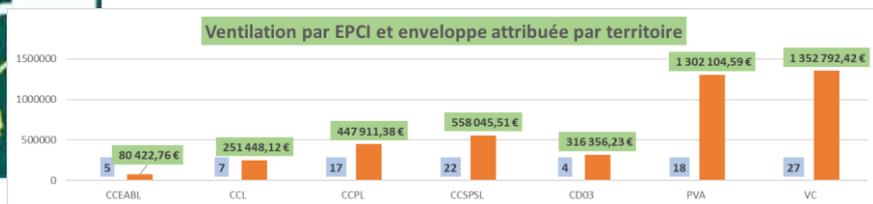


Sous-mesure	Fiche-action	Dossiers programmés au 31/12/2020			Dossiers déposés non encore programmés au 31/12/2020 (y compris dossiers sélectionnés non)			Prospective (dossiers à venir en 2021 et 2022)
		Nombre de dossiers	Montant de FEADER programmé	Commentaire éventuel	Nombre de dossiers	Montant de FEADER indicatif	Commentaire éventuel	Montant de FEADER prévisionnel estimé (à expliquer dans la lettre de demande, par fiche action)
19.2	FA 1	10	308 088,70 €					651 250,00 €
	FA 2	16	731 890,97 €					539 023,00 €
	FA 3	3	40 891,31 €					45 000,00 €
	FA 4	25	1 105 468,39 €					873 433,00 €
	FA 5	11	327 534,96 €		12	152 576,64 €	AAP Leader examen 24/02	443 624,64 €
	FA 6	13	581 584,48 €					1 154 750,00 €
19.3	FA 7	4	178 000,00 €			3 Accords de partenariat signés : dossiers en cours de montage	0,00 €	
19.4	FA 8	6	883 096,92 €				150 000,00 €	
	Total	88	4 156 555,74 €		100	4 309 132,38 €		3 812 080,64 €
Signature du Président du GAL :			Enveloppe	5 079 415,00 €	reliquat enveloppe	770 282,62 €	Besoins com	3 041 798,02 €



Le Président est mandaté par le comité de programmation pour solliciter une enveloppe complémentaire Leader de **3 041 798,02€**

### Point sur la maquette financière Leader



fiche action	Nombre de dossiers	SUB LEADER	Maquette	Reliquat
1 Lien Villes Campagne	10	308 088,70 €	345 534,70 €	37 446,00 €
2 Services à la population	16	731 839,61 €	905 804,10 €	173 964,49 €
3 Valorisation environnement	3	40 891,31 €	44 868,00 €	3 976,69 €
4 Valorisation patrimoine/culture	25	1 105 468,39 €	1 306 190,50 €	200 722,11 €
5 Economie de proximité	23	480 111,60 €	488 800,00 €	8 688,40 €
6 Tourisme	13	581 584,48 €	660 217,70 €	78 633,22 €
7 Coopération	4	178 000,00 €	178 000,00 €	- €
8 Animation-Gestion	6	883 096,92 €	1 150 000,00 €	266 903,08 €
<b>Total général</b>	<b>100</b>	<b>4 309 081,02 €</b>	<b>5 079 415,00 €</b>	<b>770 333,98 €</b>

Dossiers payés	Leader payé	Enveloppe Leade
49	2 001 842,11 €	5079415
<b>49%</b>		<b>39%</b>

Le Président remercie l'ensemble des membres du Comité de programmation et la qualité des échanges.

Fin de la séance à 19H30.

Vichy le 24/02/2021

Le Président,



D. DUBOISSET

